

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LOW**

PROCÈS-VERBAL d'une réunion spéciale du Conseil de la Municipalité de Low, tenue le mardi 18 mai 2016 à 19H00, à la Salle Héritage, 4A chemin d'Amour, Low (Québec) J0X 2C0 sous la présidence de Son Honneur le Maire, Monsieur Morris O'Connor.

Étaient aussi présents : Les conseillères Amanda St-Jean, Lynn Visentin, Michèle Logue-Wakeling, Joanne Mayer et le conseiller Christopher Brownrigg.

Étant absent : le conseiller Charles Kealey

Étant également présente : la directrice générale/secrétaire-trésorière Franceska Gnarowski

1) OUVERTURE

Constatant le quorum, l'assemblée est officiellement déclarée ouverte par le Maire, monsieur Morris O'Connor en déclarant que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code Municipal aux membres du conseil.

(2) DÉROGATION MINEURE 82 CHEMIN FARM

CONSIDÉRANT que la demande de dérogation précise que la distance entre la maison et la ligne du propriétaire avoisinant (Hydro-QC) est de .75 mètre et que les distances requises par le règlement de zonage 02-93 est de 5 mètres;

CONSIDÉRANT la demande du CCU que les propriétaires fournissent une lettre d'approbation d'Hydro-Québec concernant la distance proposée;

CONSIDÉRANT qu'aucune lettre d'Hydro-Québec a été déposée par les propriétaires;

CONSIDÉRANT que le conseil constate que les propriétaires peuvent respecter les distances requises par le règlement de zonage 02-93 en déplaçant la maison;

CONSIDÉRANT que les propriétaires ont demandé que le conseil leur accorde plus de temps afin de déterminer les possibilités vis-à-vis le déplacement de la maison;

#92-05-2016

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU qu'en vertu de l'article 154 du Code municipal, le conseil ajourne la séance spéciale;

QUE les membres du public présent seront avertis de la reprise de séance une fois que la date sera déterminée.

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(3) AJOURNEMENT

#93-05-2016

IL EST RÉSOLU QUE la réunion se termine à 19h50

PROPOSÉ PAR la conseillère Joanne Mayer

APPUYÉ PAR la conseillère Michèle Logue-Wakeling

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Morris O'Connor
Maire

Franceska Gnarowski
Directrice générale/secrétaire-trésorière